

Démarche de planification agricole à Bonfol (Jura)

Autor(en): **Simonin, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Geomatik Schweiz : Geoinformation und Landmanagement = Géomatique Suisse : géoinformation et gestion du territoire = Geomatica Svizzera : geoinformazione e gestione del territorio**

Band (Jahr): **113 (2015)**

Heft 7

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-513903>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Démarche de planification agricole à Bonfol (Jura)

Le Jura était, à son entrée en souveraineté (1979), un canton très morcelé. L'arrivée de la nouvelle autoroute A16 a permis de mettre en route de grands projets d'améliorations foncières. Dans certaines régions, les milieux agricoles ont manifesté des réticences à s'engager dans de tels projets fonciers. Au moyen d'une planification agricole, les réticences ont pu être abordées et débattues. Des solutions gagnant-gagnant ont été dégagées afin d'assurer un développement harmonieux de l'espace rural et améliorer une exploitation moderne des surfaces agricoles. La commune de Bonfol a réalisé une telle démarche de planification à la satisfaction de tous les acteurs concernés par l'aménagement foncier de la commune. Un projet d'amélioration foncière intégrale est actuellement en cours de développement.

Als der Jura 1979 seine Eigenständigkeit erlangte, war der Kanton stark zerstückelt. Mit dem Anschluss an die neue Autobahn A16 konnten schliesslich grosse Meliorationsvorhaben in Angriff genommen werden. Doch in einigen Regionen äusserten die landwirtschaftlichen Kreise Bedenken gegenüber solchen Bodenverbesserungen. Anhand einer landwirtschaftlichen Planung konnten diese Vorbehalte aufgenommen und besprochen werden. Es wurden Lösungen gefunden, die für alle Beteiligten Vorteile boten, sodass einer harmonischen Entwicklung des ländlichen Raums und einer modernen Bewirtschaftung der landwirtschaftlichen Flächen nichts mehr im Weg stand. Dank eines solchen Planungsansatzes erwies sich in Bonfol die Bodenverbesserung der Gemeinde als eine für alle beteiligten Akteure zufriedenstellende Vorgehensweise. Vor diesem Hintergrund wird dort nun ein Projekt für eine Gesamtmelioration ausgearbeitet.

Quando è diventato sovrano (1979), il Giura era un Cantone molto frammentato. La realizzazione della nuova autostrada A16 ha consentito di mettere in cantiere grandi progetti di migliorie fondiari. In alcune regioni, gli agricoltori si sono mostrati reticenti nel prendervi parte. Attraverso una pianificazione agricola le reticenze sono state affrontate e vinte. Sono state messe a punto soluzioni vantaggiose per tutti, con l'obiettivo di assicurare uno sviluppo armonioso delle aree rurali e migliorare una gestione moderna delle superfici agricole. Il Comune di Bonfol ha realizzato un processo di pianificazione in grado di soddisfare tutte le parti coinvolte nella pianificazione fondiaria del Comune. Attualmente è in corso d'opera un progetto di miglioria fondiaria integrale.

P. Simonin

Le Jura, un canton très morcelé

A son entrée en souveraineté en 1979, le canton du Jura était certainement le plus morcelé au nord des Alpes. Avec l'arrivée du projet de la nouvelle autoroute A16, de grandes opérations d'AFI ont été en-

gagées et réalisées dans les communes touchées. En parallèle, différentes communes ont engagé des remaniements parcellaires agricoles pour améliorer les conditions d'exploitation d'une agriculture moderne et compétitive. Certaines réticences agricoles envers ces grands projets se sont manifestées, particulièrement en Ajoie. Par conséquent, les autorités cantonales et fédérales ont

concéder aux communes, au début des années 2000, la possibilité de réaliser des améliorations foncières simplifiées (AFS) sans remembrement. Il s'agissait de projets visant essentiellement à améliorer la desserte de base avec quelques compléments écologiques. Depuis quelques années, les autorités cantonales et fédérales demandent aux partenaires locaux de s'engager en premier lieu dans une démarche de planification agricole avant d'opter pour une forme d'amélioration foncière.

La commune de Bonfol doit trouver des solutions pour mettre en valeur son territoire

En 2008, les autorités communales et les agriculteurs sont entrés en discussion avec le Service de l'économie rurale pour lancer un projet d'amélioration foncière sur leur territoire. Les principaux problèmes suivants ont été mis en perspective:

- état inadapté du réseau de chemins;
- morcellement excessif du sol;
- programmes écologiques de la politique agricole (PA) à mettre en place;
- plan d'aménagement local à réviser;
- bas-marais d'importance nationale ou régionale et écologie au sens large à préserver;
- aménagement du cours d'eau la Vendline (cours d'eau partiellement canalisé traversant la commune).

Après plusieurs séances d'information et un sondage auprès des agriculteurs, il s'ensuivit une phase d'hésitation entre AFI et AFS. Parallèlement, et c'était une première, la commune voisine de Coeuve s'engageait dans une procédure de planification agricole. Il a été convenu d'attendre les conclusions de cette étude pour en tirer des leçons pour Bonfol. Les contacts ont été repris avec l'autorité communale en automne 2011. Lors d'une séance d'information, l'OFAG et les représentants du Service de l'économie rurale ont présenté l'outil de planification agricole aux autorités communales et aux agriculteurs. Par la suite, une offre a été

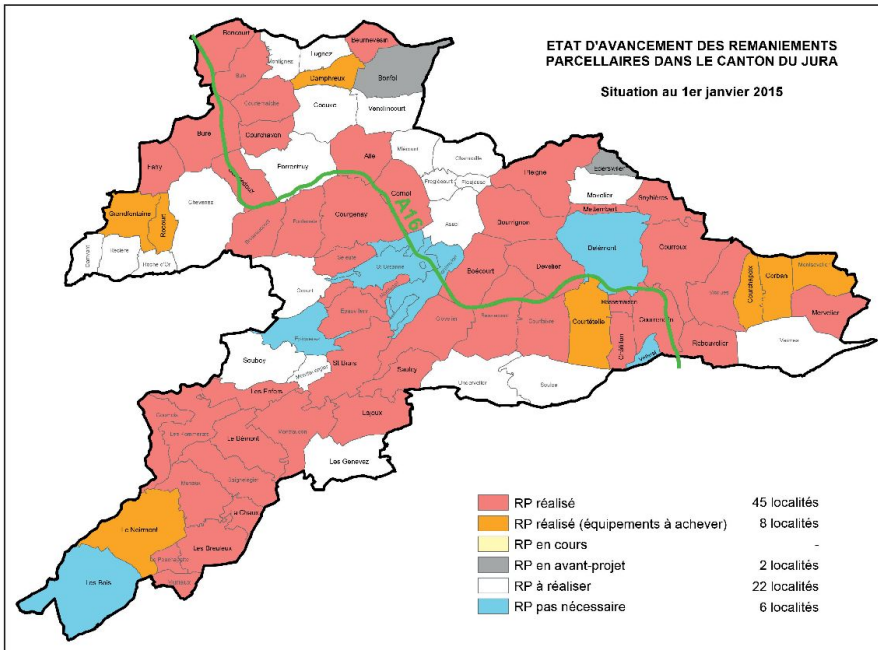


Fig. 1: Carte des remaniements parcellaires dans le Jura, état 1.1.2015.

demandée à la Fondation rurale interjurassienne pour réaliser une telle étude. L'assemblée communale du 29 novembre 2012 a voté un crédit de 50'000 francs pour financer le mandat.

Différents groupes de travail pour assurer une assise large au projet

Deux groupes de travail ont été formés; un groupe de projet (GP) et un groupe de concertation (GC). Le GP comprenait le maire, trois conseillers communaux, trois agriculteurs et un propriétaire non-exploitant. Le GC était une extension du GP à l'ensemble des agriculteurs et à des représentants de différents groupes d'intérêt (nature/paysage, marcheurs, chasseurs, propriétaires de vergers, etc.). Il avait pour but d'élargir les réflexions, de donner une assise plus large aux options

à prendre et de valider les phases principales. Les mandataires et le responsable du Service de l'économie rurale ont participé à toutes les séances du GP et du GC. Selon les besoins, d'autres représentants des services de l'Etat ont été sollicités.

Discussions nourries et climat tendu sur les points en lien avec la protection de la nature

Le processus de planification agricole a débuté le 22 mai 2013 par une séance de lancement réunissant tous les acteurs, soit une trentaine de personnes. Elle avait pour but de mettre tout le monde au même niveau d'information, d'apprendre à se connaître, de définir les règles du jeu, de bien préciser les rôles de chacun et de proposer une procédure de travail selon le guide. Le GP s'est réuni cinq fois

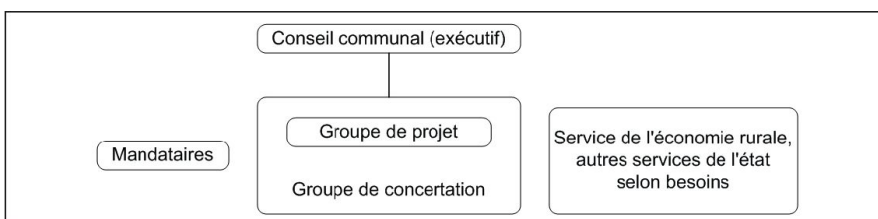


Fig. 2: Organigramme de l'organisation du projet.

et le GC à quatre reprises entre juin 2013 et mai 2014. Les principaux thèmes de réflexion et de travail ont été les suivants:

- analyse forces/faiblesses, opportunités/menaces (SWOT) dans les cinq domaines «standards» de la planification agricole (production agricole, ressources techniques, prestations d'intérêt public, ressources naturelles, organisation du territoire et utilisation du sol);
- analyse des douze exploitations agricoles de la commune, avec interviews individuels (Fig. 4);
- définition d'une vision et d'une stratégie pour l'agriculture et l'espace rural de Bonfol;

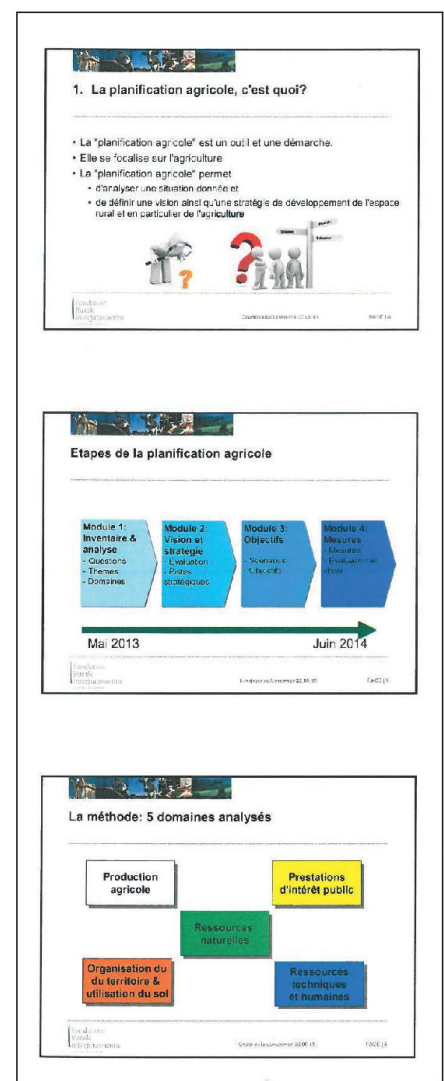


Fig. 3: Etapes de la planification agricole.

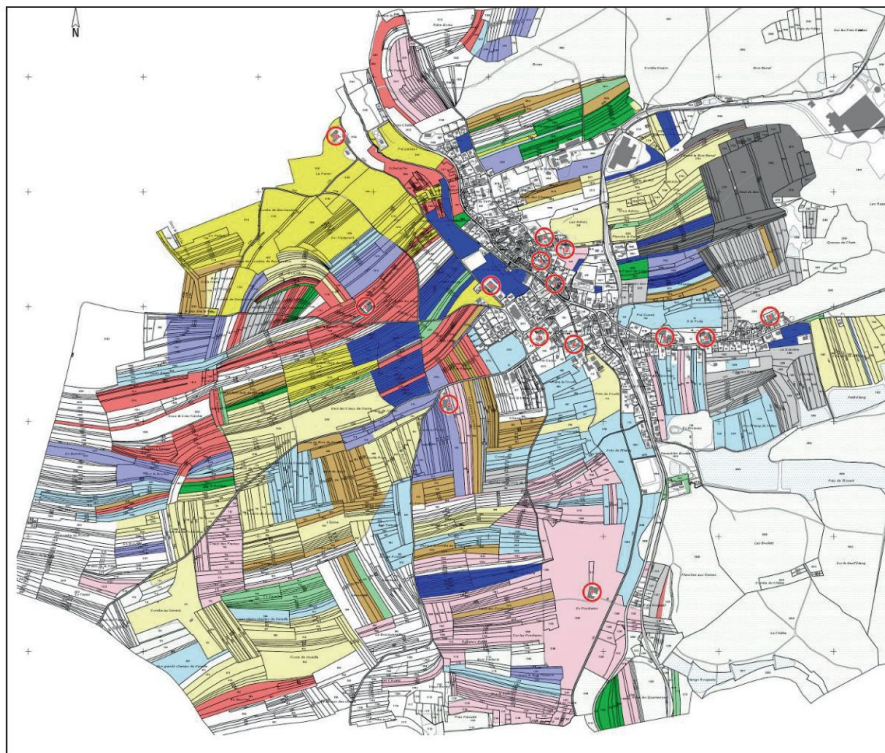


Fig. 4: Morcellement et emplacement des fermes.

- étude et évaluation de quatre scénarios possibles (amélioration du réseau de chemins AFS, AFS mais avec idée d'une AFI à long terme, AFS avec remembrement par voie d'affermage, AFI);
- pistes pour le développement de l'agriculture de Bonfol (machines en commun, bioénergie, etc.);
- bases décisionnelles pour la suite.

Les débats ont été très nourris. Trois éléments ont fortement influencé les discussions; le changement de PA avec son entrée en vigueur au 1er janvier 2014, le climat tendu en Ajoie entre les milieux agricoles et les milieux de la protection de la nature et la nécessité de faire un focus particulier sur les zones-tampon liées à des bas-marais d'importance nationale non encore arrêtées juridiquement. Aux deux tiers du parcours, il a semblé opportun de solliciter des témoignages de personnes responsables de deux projets en réalisation, soit le remaniement parcellaire de Grandfontaine (AFI) et le projet AFS de Coeuve. Le 29 janvier 2014, le GC a ainsi entendu deux maires, deux ingénieurs et deux agriculteurs partageant leurs expériences dans ces projets.

L'amélioration foncière intégrale est le résultat du processus de planification

Deux scénarios plausibles ont été déterminés en fonction de tous les débats, soit une AFS (rénovation et aménagement de

10 km de chemins de base avec quelques compensations écologiques) et une AFI (remaniement parcellaire, avec aménagement d'un réseau de chemins moderne et une approche écologique plus globale). Ces deux variantes ont été chiffrées. Leurs avantages et inconvénients respectifs ont été évalués pour les différentes catégories d'acteurs. Après une présentation détaillée et une large discussion, elles ont été soumises à un vote consultatif au GC le 12 mai 2014. Dans un rapport 2/3 – 1/3, c'est la variante AFI qui a été plébiscitée. Deux facteurs ont certainement influencé favorablement ce choix:

- parcelles de moins de 25 ares soumises au droit foncier rural pendant la durée d'un remaniement parcellaire (modification du droit foncier rural entrée en vigueur au 1.1.14);
- versement d'une indemnité de 1'200.–/ha aux propriétaires fonciers non-exploitants entrant volontairement dans un concept de location de terres pour une durée minimale de douze ans (modification de l'Ordonnance fédérale sur les améliorations structurelles entrée en vigueur au 1.1.14).

Le Conseil communal en a pris acte et a décidé de poursuivre le processus par l'étude d'un avant-projet de remanie-

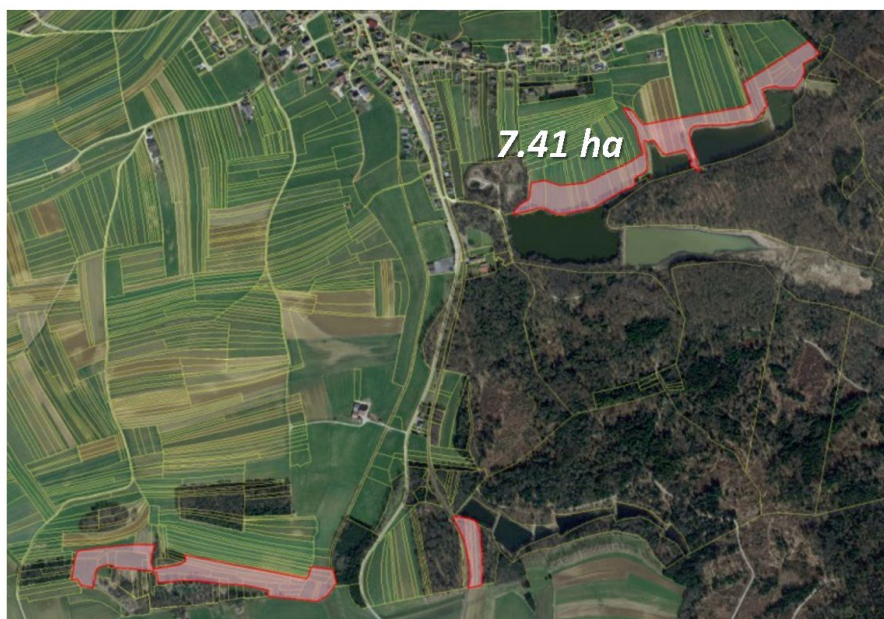


Fig. 5: Zones-tampon IFP 1101.

ment parcellaire. L'assemblée communale du 2 juillet 2014 a voté un crédit de 40'000 francs à cet effet. Les travaux sont en cours, dans un périmètre d'environ 700 ha.

Une valeur ajoutée importante dans un projet d'amélioration foncière

La démarche de planification agricole de Bonfol fut une expérience enrichissante pour tous les acteurs. Malgré les tensions perceptibles, elle a permis de dialoguer, de chercher à mieux se comprendre et à apprendre les uns des autres. Elle a fourni aux partenaires locaux des bases

Commune de Bonfol		Planification agricole		
Comparaison des scénarios				
	I A	I B	II	
Coût total	2'437'568 fr.	2'437'568 fr.	5'792'500 fr.	
Subvention CH	631'008 fr.	631'008 fr.	2'085'300 fr.	
Subvention JU	631'008 fr.	631'008 fr.	2'201'150 fr.	
Solde à répartir (total)	1'175'551 fr.	1'175'551 fr.	1'506'050 fr.	
Solde à répartir (par ha)	1'809 fr.	1'809 fr.	2'317 fr.	
Participation communale (contrib.)	587'776 fr.	235'110 fr.	434'438 fr.	
Participation totale des propriétaires	587'776 fr.	940'441 fr.	1'071'613 fr.	
- à charge des exploitants	411'443 fr.	658'309 fr.	750'129 fr.	
- à charge des non-exploitants privés	169'279 fr.	270'847 fr.	308'624 fr.	
- à charge de la Commune (propr.)	7'053 fr.	11'285 fr.	12'859 fr.	
Total commune	594'829 fr.	246'396 fr.	447'297 fr.	
à charge des privés si organisation par voie d'affermage ou plan de location			83'984 fr.	
Courrendlin, le 5 mai 2014 Rolf Eschmann SA, Bernard Studer				

Fig. 6: Analyse des coûts des deux variantes retenues.



d'appréciation et décisionnelles importantes pour l'avenir de l'agriculture et de l'espace rural de Bonfol. Pour un coût raisonnable, elle est une valeur ajoutée extrêmement intéressante dans le cadre d'un futur grand projet AFI qui durera probablement une dizaine d'années, avec plusieurs millions de francs d'investissement à la clé.

Pierre Simonin
Responsable des améliorations foncières
Service de l'économie rurale
CH-2852 Courtételle
pierre.simonin@jura.ch

Geomatik Schweiz / Géomatique Suisse online

Inhaltsverzeichnisse: www.geomatik.ch > Fachzeitschrift
Sommaires: www.geomatik.ch > Revue

Alle Fachartikel und Rubrikbeiträge seit 1903 als pdf: www.geomatik.ch > Fachzeitschrift (retro.seals.ch)
Tous les articles et contributions sous rubrique dès 1903 en pdf: www.geomatik.ch > Revue (retro.seals.ch)